

### *L'environnement réglementaire*

Le ministère des Télécommunications a été établi en 1986. En mai 1989, était constituée la Commission des télécommunications, dont le rôle est d'établir les grandes orientations. Les services de télécommunications sont régis par la nouvelle politique nationale des télécommunications (adoptée en mai 1994), qui a remplacé l'ancienne loi centenaire sur les télégraphes. Le gouvernement a récemment annoncé qu'il se servira du modèle canadien pour l'établissement et le fonctionnement de ces nouveaux organismes de réglementation.

Le réseau télégraphique de l'Inde est encore sous-développé. Il est la propriété du ministère des Télécommunications, et c'est ce ministère qui l'exploite.

Le ministère de l'Espace applique tous les programmes de communications spatiales et de télédétection, en vue de l'établissement de réseaux nationaux utilisant des technologies spatiales pour la télévision, les télécommunications, la météorologie et la télédétection destinée aux levés, à la surveillance et à la gestion des ressources naturelles et de l'environnement de l'Inde.

Le ministère de l'Électronique est chargé du développement de l'électronique, de l'automatique, de la robotique et de l'intelligence artificielle. Toutes les importations effectuées dans ce secteur sont régies par ce ministère. L'exécution des services de télécommunications publiques est la responsabilité du ministère des Télécommunications. La société Mahanagar Telephone Nigam Ltd. (MNTL) fournit des services de télécommunications aux villes de Delhi et Bombay. D'autres grandes agglomérations seront éventuellement prises en charge par MNTL. Des mesures ont été prises pour privatiser partiellement la société Videsh Sanchar Nigam Limited (VSNL), qui s'occupe des télécommunications vers l'étranger, mais sans succès jusqu'à présent.

### *Concurrence*

La nouvelle politique commerciale a produit des débouchés commerciaux pour les grandes multinationales dans l'établissement de réseaux fiables et performants de communication. Plusieurs multinationales sont sur les rangs pour la fabrication d'équipements de commutation, tandis que d'autres fourniront des services de télécommunications à valeur ajoutée, tels que les téléappels, les téléphones mobiles cellulaires et les systèmes d'audio-messagerie. Plusieurs entreprises étrangères forment déjà des alliances stratégiques, et il pourrait donc être plus difficile pour les entreprises canadiennes de prendre pied sur ce marché, à moins qu'elles n'agissent rapidement.

Les principaux fournisseurs d'équipements de télécommunications sont NEC, OKI, Fujitsu, Mitsubishi, CIT-Alcatel, STC, Farinon et Ericsson. Le ministère des Télécommunications a émis des lettres d'intention pour des coentreprises